

Le cinéma coréen a décollé grâce à un quota réservant aux films domestiques 40 % des jours de projection. Mais ce quota a depuis été divisé par deux, à la suite de pressions exercées par les Etats-Unis.

Les cinéastes coréens défendent leurs quotas face aux Etats-Unis

DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL
À CANNES.

La Corée du Sud est un des rares pays, avec la France, qui a instauré un soutien à sa production cinématographique nationale. En l'occurrence, les salles de cinéma sont obligées, depuis 1993, de projeter des films locaux pendant 146 jours par an, soit 40 % du temps. Résultat : le cinéma coréen a explosé, passant de 16 % à 59 % des entrées et s'est fait connaître à l'étranger. Mais, en janvier, Séoul a décidé de réduire de moitié ce quota à compter du 1^{er} juillet. Cela à la demande des Etats-Unis, avec lesquels se négocie un accord de libre-échange.

Les cinéastes du pays sont furieux et ont manifesté leur désac-

cord dans leur pays, puis à Cannes. Durant le festival, ils ont effectué une veillée aux bougies et tenu une conférence de presse, à laquelle assistait Pascal Rogard en tant que directeur de la Coalition française pour la diversité culturelle, qui regroupe les syndicats professionnels de l'audiovisuel, de la musique, du théâtre et de l'édition. Pour lui, « on ne peut pas soutenir la variété et la diversité et ne pas défendre nos amis coréens. Aucun pays ne peut résister à des demandes fortes face aux Etats-Unis, hormis des grandes puissances telles que l'Europe ».

« Je me sens comme un orphelin abandonné par ses parents », a ajouté la star Choi Min-sik, vedette d'« Old Boy ». Pour Yang Gihwan, qui dirige la Coalition coréenne pour la diversité culturelle,

« si les quotas sont divisés par deux, les films coréens disparaîtront du marché local. Les Etats-Unis détiennent déjà la quasi-totalité du marché mondial du film ou de la musique. Ce monopole sans précédent est un désastre pour l'humanité toute entière. En Corée, leur pression a été permanente depuis l'adoption des quotas. Ils ont imposé la réduction de moitié des quotas comme préalable aux négociations sur l'accord de libre-échange ». Selon lui, Séoul ne peut pas refuser grand-chose à Washington en raison de sa « forte dépendance militaire », dans un contexte de tension avec la Corée du Nord. Il s'est plaint d'être peu soutenu dans son pays par la presse ou les hommes politiques.

Il s'agit, dit-il, d'un dangereux

précédent : « Les Etats-Unis vont ensuite exiger l'ouverture du marché de la musique ou de la radio-télévision [NDLR : aujourd'hui, la part étrangère dans le capital des radios et télévisions ainsi que dans la programmation musicale est plafonnée]. Ils vont se servir de l'exemple coréen pour forcer d'autres pays à suivre. Demain, ce sera votre tour. » Pascal Rogard abonde : « Ce qui est arrivé à nos amis coréens peut arriver à d'autres pays. » Présent à la conférence de presse, le secrétaire général de la CGT-spectacle, Claude Michel, a ajouté que Washington « fait déjà aujourd'hui pression sur le Vietnam ».

JAMAL HENNI

► Retrouvez le dossier sur www.lesechos.fr